



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVD - 30.11.2018

Numéro de publication: KK04-0000001983

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue
Reverdil 2, 1260 Nyon

Etat de collocation et inventaire MISTRAL ENGINES SA

Débiteurs:

MISTRAL ENGINES SA
CH-217.1.001.169-1
Avenue du Mont-Blanc 36
1196 Gland

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 20.12.2018

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 10.12.2018

Remarques:

Les créanciers peuvent demander la cession des droits de la masse à teneur de l'art. 260 LP d'ici au 10.12.2018 au sujet des revendications de propriété admises par l'administration de la faillite (art. 47 et 49 OAOF).